

VENT DU SUD

Ce « VENT DU SUD » numéro 13 met particulièrement en évidence les pratiques des cadres à la SNCF.

Cadres de proximité ou cadres supérieurs, ils ont au-moins comme point commun de ne pas avoir de scrupules.

Adeptes du « moins disant » social et du « moins j'en fais mieux je me porte », ces gens-là veulent nous don-

Nos cadres sont magnifiques

ner des leçons !!!

Pourtant leur ligne de conduite n'est pas respectable :

pour faire jouer la pire des concurrence entre salariés, se faire régu-

naux pour non respect du droit du travail ou bien encore ne rien

faire, ou presque, de leur journée ne leur pose pas le moindre problème.

Alors quand ils vous demandent de la productivité, envoyez les sur les roses !!!



passer des commandes en Chine

lièrement condamner par les tribu-

SOMMAIRE

PAGE 1 :
Edito

PAGE 2 :
Des dirigeants SNCF sans scrupules !

PAGE 3 :
Vogue la galère à ECT !!!

PAGE 4 :
Visite merdicale...



De la régionalisation à l'Europe

Il est bien loin le temps où, tous nous étions logés à la même enseigne en matière de transport ferroviaire. Maintenant chaque région politique décide tout, de l'offre au tarifs en passant par les investissements en matériel et infrastructure, mais aussi en matière de personnel.

Rappelez vous le discours de nos dirigeants et cadres au moment de la mise en place de la régionalisation. Ce devait être le bonheur absolu et la garantie d'un vrai service public équitable pour tous !!!

Aujourd'hui, la réalité est toute autre... Les régions se battent entre elles et ne veulent pas payer la moindre facture pour un train roulant le moindre km dans une autre région que la leur. On va tout droit vers la suppression des trains TIR faute de financement.

Les habitants de départements entiers vont en faire les frais.

L'éclatement du service public est consommé.

Puisque les régions décident ce qu'elles veulent faire en matière de transports ; du ferroviaire ou de la route, peu importe les risques liés au transport routier tant en matière de pollution que de sécurité, c'est la loi du moins cher qui prévaut.

Avec l'arrivée prochaine de nouveaux opérateurs dans le paysage national ferroviaire, on peut réellement se demander de quoi sera fait notre avenir. Qui nous dit que d'ici peu ce ne seront pas des contrôleurs Polonais, payés avec des salaires Polonais, travaillant avec une réglementation Polonaise ; qui assureront nos trains sur l'Ouest Lyonnais (Mais il y aura-t-il encore des trains sur l'Ouest ?)

Vous avez dit Europe Libérale ???

Face à nous : des cannibales !!!!

Ils veulent nous croquer....

Quelle nouvelle idée a bien pu germer dans la tête de la France d'en haut ?

Et bien voilà, nous vous la livrons en vrac :

Ils veulent tout simplement faire sauter les taquets de nos horaires de nuit.

Évidemment, ils n'y sont pour rien puisque c'est une directive européenne qui exigerait que l'on s'y plie !

Voilà ce que c'est que l'harmonisation européenne par le bas.

En gros, les horaires de nuit pour les cheminots ne serait plus entre 21h et 6h mais entre 23h et 4h.

Elle est pas belle la vie ?

La Direction SNCF dévoile son vrai visage !!!

En commandant 25 000 chemises en Chine, les Grandes Oreilles, ses adjoints et autres cadres supérieurs de la SNCF montrent à quel point leur raisonnement n'a aujourd'hui rien à envier à des Jean-Marie Messier, des François Pineaut, enfin, tous les « ripoux » des temps modernes !!!!

Leur seul objectif est de limiter les coûts, peu importe la pratique et le chemin emprunté pour cela.

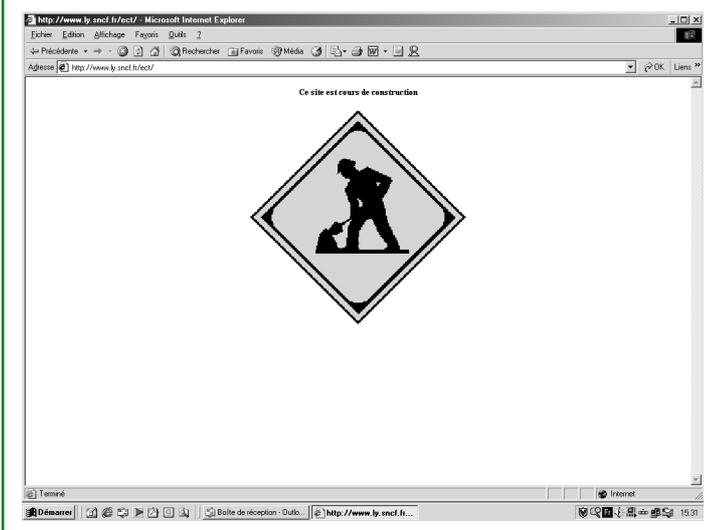
Participer à la pire des « exploitations » ne dérange en rien nos dirigeants actuels tant qu'on peut économiser 2 ou 3 sous....



La preuve par l'image

Nous vous disions dans le Vent du Sud n° 11 que l'ECT était en chantier....

En voici la preuve (ci-dessous) avec ce qui apparaît lorsque l'on va consulter le site intranet de l'ECT.



Dur dur d'être placardisé !!!

Vous n'êtes pas sans savoir que plusieurs cadres de l'ECT sont actuellement au placard. Nous vous proposons donc un rapide rapport d'une journée type d'un cadre placardisé à l'ECT...

09h15 : Prise de service
 09h16 à 10h30 : Pause café
 10h30 à 11h30 : lecture du journal « 20 minutes » en une heure
 11h31 : « a faim a faim » après s'être autant dépensé
 11h35 à 13h00 : repas
 13h00 à 14h00 : café, pousse-café, re-café, re-pousse-café
 14h00 à 14h30 : sieste discrète dans un bureau un peu à l'écart du va et vient
 14h30 à 15h00 : un peu de mots fléchés (niveau CM2)
 15h00 à 15h15 : vérification de sa paie pour être sûr que sa prime de cadre d'astreinte (bien méritée) lui a été versée
 15h30 à 15h45 : enfilage de la veste pour rentrer à la maison

SEUL sur un DUPLEX : La SNCF épinglée par les Prud'hommes

Nous l'attendions depuis pas mal de temps, cette fois c'est fait ; le tribunal des prud'hommes de Lyon vient de rendre une décision qui fera date dans l'histoire de l'accompagnement des TGV DUPLEX : Il faut bien être 2 par rame sur un DUPLEX.

Rappel des faits :

- Le 2 septembre 2002 notre collègue Bruno BERNARD, signale à l'opérateur CPST qu'il refusera de partir seul sur la rame de queue du TGV 6602, puisque l'agent Y est non tenu. La CPST prend les mesures nécessaires pour trouver un Y, et le TGV part à l'heure avec un A, un B, un X et un Y. Fin du premier épisode
- Jugeant, arbitrairement que Bruno a fait un refus de service la SNCF lui inflige un jour de mise à pied ferme. Fin du deuxième épisode.
- Bruno, juge à juste titre être dans son bon droit, et être victime d'une sanction abusive, il saisit le tribunal des prud'hommes. Fin du troisième épisode.
- Après différents rebondissements, l'affaire est plaidée par un délégué SUD-Rail le 27 janvier 2005. Le jugement est rendu le 12 mai 2005. Dans son rendu, le tribunal ordonne à la SNCF d'annuler la sanction de Bruno (MAP) et la condamne à verser 150 € à Bruno au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile. Fin de l'histoire.

Ce qu'il faut retenir :

Malgré ce que vous nous faites croire la Direction, **il faut bien 2 agents par rame sur DUPLEX.**

Faites vous respecter, faites respecter la réglementation.

« VISITE MÉRDICALE »

Catalogue d'exigences pour la VM :

- Ne regarde pas la télé de trop près et trop souvent,
tu risquerais de perdre des dixièmes...
Il te faut 10/10 à chaque œil !
- N'écoute pas la musique trop fort, évite le walkman et n'abuse pas trop du plaisir solitaire, ça risquerait de faire baisser ton audition !
Il te faut 100% à l'audiogramme !
- Jamais d'alcool, ton taux de Gama GT et autre Transférine sera méticuleusement analysé !
- Gare à la cigarette, tu dois avoir des poumons sains, une tension de jeune homme et un cœur solide !
- N'abuse pas du calumet, tes urines seront inspectées comme si tu venais de gravir le Mt Ventoux !
- Attention à ton foie, il doit fonctionner à plein rendement alors ne mange pas gras !
- Ne prends aucun anti-dépresseur, il sera dé-pisté.
- Ne prends pas froid, car en cas de toux, de nombreux sirops sont proscrits.

Si tu remplis toutes ces conditions, tu as le choix entre passer avec succès la visite annuelle de sécurité ou faire curé !!!

PS : Tu as encore le droit de chopper des MST, elles ne sont pas recherchées lors de la VM...

Mais pour combien de temps ?

A quand la révocation pour « chaudes pisses » à répétition ?

AGENDA

7 et 8 juin : CHSCT de Lyon

21 juin : manifestation à Montpellier contre la mise en place d'ID TGV sur axe Paris-Montpellier

7 juillet : DP

La petite maxime du VENT DU SUD n°13

« Les fous tracent des voies
que les sages empruntent »